

**27^e Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN)
Une profession engagée !**

30, 31 mai et 1^{er}, 2 juin 2006, Chicoutimi

Bilan du regroupement université



fneeq 
CSN

Table des matières

INTRODUCTION	313
1. NÉGOCIATION REGROUPEE 2003-2004	314
2. RÉFLEXIONS	317
2.1 <i>Statut</i>	317
2.2 <i>Syndicalisation des étudiantes et des étudiants salariés</i>	318
2.3 <i>Forum sur l'enseignement universitaire</i>	318
2.4 <i>Suivi du bilan de la négociation</i>	318
2.5 <i>Internationalisation de l'éducation et enseignement à distance</i>	320
3. VIE SYNDICALE.....	320
3.1 <i>Activités des syndicats</i>	320
3.2 <i>Journée nationale nationale des chargé-es de cours</i>	320
3.3 <i>Sessions de formation</i>	321
4. ACTIVITÉS DES PARTENAIRES	321
4.1 <i>Table des partenaires universitaires</i>	321
4.2 <i>Réseau pour une éducation publique</i>	321
4.3 <i>Coalition of Contingent Academic Labor (COCAL)</i>	322
5. NÉGOCIATION REGROUPEE 2005.....	322
6. CONCLUSION : ENJEUX ET PERSPECTIVES.....	323

INTRODUCTION

Les principaux objectifs du regroupement université sont de favoriser les échanges entre les syndicats et de mettre en œuvre les moyens nécessaires à la solution de problèmes communs. En particulier, le regroupement coordonne l'application des conventions collectives et assure la concertation lors des négociations. De plus, il porte un regard critique sur la place de l'enseignement dans les universités ainsi que sur les enjeux de la précarité.

Onze syndicats composent le regroupement :

- § l'Association des chargées et chargés d'enseignement de l'École de technologie supérieure (ACCEETS);
- § le Syndicat des chargés-es de cours de l'Éducation continue de l'Université Concordia (CUCEPTFU);
- § le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM);
- § le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi (SCCCUQAC);
- § le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Montréal (SCCUQ);
- § le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec à Rimouski (SCCCUQAR);
- § le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (SCCCUQAT);
- § le Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Outaouais (SCCC-UQO);
- § le Syndicats des chargées et chargés de cours de l'Université Laval (SCCCUL);
- § le Syndicat des maîtres de français langue seconde de l'Université Laval (SMFLSUL);
- § le Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-université (STTTU).

Jusqu'en décembre 2004, François Cyr agissait comme responsable politique du regroupement alors que Marie Blais occupait le poste de délégué à la coordination. En décembre 2004, Marie Blais a succédé à François Cyr. Claire Tremblay occupe le poste de délégué à la coordination depuis le 2 mai 2005.

Dans le bilan du mandat de 2000-2003, le regroupement université avait identifié des perspectives de travail qui s'inscrivaient dans le contexte du renouvellement du corps professoral et d'une réflexion sur le statut. On y faisait en outre le constat qu'il fallait *soutenir et continuer à améliorer la concertation entre les syndicats, tout en respectant leur autonomie*. On souhaitait également améliorer la vie syndicale et continuer à développer les habiletés en démarche politique des syndicats et de la coordination.

Afin d'atteindre ces objectifs au cours du mandat 2003-2006, le regroupement université s'est notamment réservé des moments de réflexion qui lui ont permis de faire le point sur le mode de fonctionnement de la négociation regroupée. Il a également pris part à différentes tribunes où les questions universitaires étaient à l'ordre du jour. Concrètement, il a articulé ses activités autour de cinq axes principaux : le cycle de négociation regroupée qui s'est conclu en 2004; des moments de réflexions sur le mode de fonctionnement et les enjeux de la concertation en négociation; l'animation de la vie syndicale; les échanges sur certaines problématiques liées à la place de l'enseignement universitaire avec des partenaires du monde de l'éducation et, finalement, l'enclenchement d'un nouveau cycle de négociation.

1. NÉGOCIATION REGROUPEE 2003-2004

Pour la cinquième fois de l'histoire du regroupement, les syndicats membres ont convenu de procéder en mode de négociation regroupée. Mentionnons que les travaux des vice-présidences à la convention collective sont déjà amorcés depuis 2002 et que le CUCEPTFU ainsi que le SCCUQ ont déjà conclu leur négociation.

Au printemps 2003, les syndicats en négociation, soit le SCCCUQAC, le SCCCUQAR, le SCCCUQAT, le SCCCUQO et le SCCCUQ, s'affairent à préciser leurs demandes communes. Les revendications portent sur la rémunération et la fin du travail gratuit, la retraite et la préretraite, les conditions matérielles d'exercice de la profession (grands groupes, locaux, etc.), la protection du travail (accès au travail, exigences de qualification pour l'enseignement, évaluation, etc.) et la protection sociale (assurances, congés, etc.) La reconnaissance de la contribution et de l'expertise des chargées et chargés de cours constitue toujours le principal thème.



Parallèlement, comme à chaque cycle de négociation, le regroupement prépare une campagne de visibilité pour l'automne ayant pour thème *Que serait l'université sans chargé-es de cours?* Des représentantes et des représentants des syndicats, des comités exécutifs de même que la coordination sont mis à profit pour cet exercice, qui se poursuit durant l'été. Les personnes concernées se

rendent rapidement compte que les délais sont très courts pour atteindre les objectifs visés, ce qui engendre quelques frustrations. Il serait donc opportun de prévoir dorénavant plus de temps pour ce genre d'exercice.

La campagne débute à la rentrée 2003, au cours de laquelle plusieurs syndicats tiennent des kiosques et distribuent les dépliants exposant les revendications. Les membres du regroupement profitent de leur présence à Gatineau, le 30 octobre 2003, pour lancer officiellement la campagne nationale en convoquant une conférence de presse. Les syndicats utilisent également la Journée nationale des chargées et chargés de cours, le 22 novembre, pour sensibiliser la communauté universitaire à leurs revendications.

Par ailleurs, le regroupement poursuit ses travaux sur les demandes communes. Les tuteurs et les tutrices de la Télé-université obtiennent un nouveau contrat de travail. En octobre, pour la première fois de son histoire, le regroupement convient d'une demande salariale commune pour les syndicats en négociation, demande qui tient compte des facteurs suivants : l'indice des prix à la consommation, afin d'éviter l'appauvrissement; l'augmentation salariale du corps professoral, afin d'éviter l'accroissement de l'écart entre les salaires des personnels enseignants; un rattrapage, afin de continuer à corriger une injustice qui perdure depuis 25 ans. Les syndicats, conscients de l'importance de leur demande, conviennent qu'il sera nécessaire d'établir un rapport de force solide.

Débutent également en octobre les discussions sur le cadre stratégique. La bataille s'annonce difficile, de nombreux syndicats détiennent un vote de grève. Plusieurs questions épineuses se posent, dont celle des rapports complexes entre la négociation regroupée et l'appui à la négociation locale. Quel calendrier doit être envisagé? Quelles sont les actions pertinentes qui permettent d'appuyer la négociation regroupée sans nuire aux négociations locales? Un comité de stratégie formé des présidences ou d'un représentant par syndicat est constitué. Les réflexions se poursuivront à l'hiver 2004. Ces problèmes demeurent encore aujourd'hui un enjeu, compte tenu du type de négociation que choisissent les chargées et chargés de cours.

Toujours à l'automne, le ministre de l'Éducation de l'époque, M. Pierre Reid, convoque la Commission de l'éducation qui procédera en février et mars 2004 à la *Consultation générale sur les enjeux entourant la qualité, l'accessibilité et le financement des universités au Québec*. Le regroupement travaille en collaboration avec le comité école et société à la rédaction du mémoire qu'y présentera la FNEEQ. Il convient d'inscrire cette importante tribune publique dans son plan d'action à venir et de profiter au maximum de la visibilité et des possibilités de démarchage politique qu'elle offre.

Dès le début de l'hiver 2004, la concertation entre les syndicats s'intensifie, ce qui a pour effet de consolider le travail local et d'ajuster la logistique nationale. Cette concertation est d'autant plus importante que l'on ne peut écarter l'existence d'une concertation patronale, notamment chez les universités du réseau de l'Université du Québec. Certains enjeux, entre autres le salaire, dépassent alors le cadre strictement local. Les discussions quant au type de fonctionnement et au cadre

stratégique demeurent ardues. Un plan d'action commun concernant certaines actions de démarchage politique est toutefois établi.

Le démarchage politique s'enclenche réellement en février lors d'un colloque portant sur le renouvellement du corps professoral, organisé notamment par la CREPUQ dans le cadre de l'ACFAS, colloque où l'on remarque une présence importante de chargées et chargés de cours.

Il se poursuivra durant la commission parlementaire qui commence ses travaux à la mi-février 2004, alors que les chargées et chargés de cours en négociation ont prévu des débrayages en cours de commission ainsi que des interventions publiques.

Le 23 février, les chargées et chargés de cours du SCCCUL déclenchent une grève générale illimitée, appuyés par leurs collègues des autres universités ainsi que, sur le campus, par des alliés syndicaux et étudiants. Le SCCCUQAR, le SCCCUQAT et le SCCCUQO ont soutenu ce mouvement en débrayant pour des périodes limitées. Le conflit du SCCCUL, fortement médiatisé, durera trois semaines. Les syndicats, ayant appris de source informelle que les employeurs du réseau de l'Université du Québec avaient établi une concertation, resserrent leurs échanges : chaque syndicat s'engage à ne pas accepter de proposition salariale qui serait inférieure à la demande commune sans en avoir auparavant discuté en comité de stratégie; chaque syndicat s'engage à ne pas formuler de contre-proposition sans en avoir auparavant discuté en comité. Malgré les efforts soutenus, il est difficile de convenir de consensus sur certains terrains d'atterrissage, notamment sur la question salariale. Lors de la conclusion d'ententes de principe au SCCCUL et au SCCCUQAC à la mi-mars, il ressort que le mode de transmission d'information privilégiée entre les syndicats en négociation intensive doit être revu afin d'accroître son efficacité.

Pendant ce temps, les directions universitaires qui défilent devant la commission font en général très peu de cas de la contribution des chargées et chargés de cours, ce qui entraîne des réactions de la part de ces derniers. En effet, leurs représentants, qui suivent avec intérêt les travaux de la commission, interpellent les administrations et émettent des communiqués pour déplorer le peu de place faite à la contribution des chargées et chargés de cours dans les mémoires et les débats de la commission.

Le 16 mars, la FNEEQ présente son mémoire dans lequel elle fait ressortir la situation des chargées et chargés de cours et signale la situation des syndicats alors en conflit, ceux de l'Université Laval et de l'Université du Québec en Outaouais. Cette intervention a un impact notable et suscite de nombreuses questions de la part des membres de la commission. Le ministre de l'Éducation, M. Pierre Reid, fait alors une déclaration quant à la valeur des chargées et chargés de cours et au problème de leur reconnaissance dans la vie universitaire. Il promet à la FNEEQ de donner suite à sa demande de faire une enquête sur les conditions de travail et la place des chargées et chargés de cours dans les universités québécoises.

À la lumière des résultats obtenus par leurs collègues du SCCCUL et du SCCCUQAC, les chargées et chargés de cours du SCCCUQAR, du SCCCUQAT et du SCCC-UQO poursuivent leurs négociations. Le SCCC-UQO, après plusieurs jours de grève perlée, déclenche le 22 mars une grève générale illimitée qui durera deux semaines, conflit largement couvert par les médias. Des règlements interviendront le 8 mai au SCCCUQAT, le 11 juin au SCCCUQAR et le 4 avril au SCCC-UQO.

Il ressort de ce cycle de négociation que les consensus obtenus au prix d'efforts syndicaux indéniables ont porté fruit, notamment en termes de consolidation des conventions collectives et d'innovations. Des gains ont notamment été enregistrés sur le plan salarial et une percée a permis à plusieurs syndicats l'obtention d'une prime de départ à la retraite. Il est clair toutefois que la concertation exige discussions ardues, compromis et solidarité. Dans le bilan de cette négociation, le regroupement a identifié certaines carences qu'il s'efforce de pallier dans le cycle de négociation actuel. Il compte notamment accorder plus de temps à la préparation de la campagne de visibilité, mieux arrimer les actions de mobilisation nationales aux actions locales et perfectionner son mode de transmission de l'information.

2. RÉFLEXIONS

2.1 Statut

À l'hiver 2003, la question d'un statut de chargé de cours à temps plein est à nouveau discutée. Au regroupement, on trace le portrait des différents statuts existant dans les universités québécoises. Il est question de la pertinence ou non pour les syndicats de s'orienter dans cette direction. Les réalités locales étant ce qu'elles sont, certains craignent que cela ne fragilise davantage le groupe des chargées et chargés de cours. D'autres, chez qui une forme de stabilisation est déjà implantée, soutiennent que, malgré certains désavantages, celle-ci est appréciée des membres. Du côté de la CREPUQ, un séminaire sur ce thème est organisé à l'interne, séminaire d'où sont absents les chargés de cours. Il semble que cette réflexion soit liée au renouvellement du corps professoral. Pour certaines universités, il serait avantageux de créer un statut entre ceux de professeur et de chargé de cours, compte tenu qu'elles ne disposeront pas des ressources suffisantes pour embaucher des professeurs.

Cette réflexion se poursuit à l'automne 2003. Des syndicats discutent à leur table locale de certaines formes de stabilisation. À l'Université Laval, le statut des chargés de cours *à part de temps* est remodelé et son appellation change pour *chargé d'enseignement*. Quant au SCCUQ, à la suite de l'entente de 2003, il convient avec son employeur de la formation d'un comité pour étudier des avenues concernant la stabilisation de l'emploi chez les chargées et chargés de cours. Il en résulte, un an plus tard, une entente UQAM-SCCUQ et UQAM-SPUQ (Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Montréal) qui vise à instaurer un projet pilote permettant l'engagement de dix personnes chargées de cours sur une base annuelle de même que l'ouverture de cinq postes de professeurs réguliers à pourvoir par des personnes chargées de cours.

2.2 Syndicalisation des étudiantes et des étudiants salariés

Dans les universités, on remarque depuis plusieurs années une tendance à fragmenter les tâches reliées à l'enseignement. Cette tendance permet aux universités de mieux se positionner sur le marché de l'enseignement supérieur. Dans ce contexte, le recours aux auxiliaires d'enseignement et de recherche est encouragé, mais souvent marqué par l'arbitraire et des conditions de travail difficiles.

Récemment, l'effervescence au sein du mouvement étudiant a favorisé une prise de conscience qui a encouragé la poursuite du processus de syndicalisation. Les étudiantes et les étudiants de l'Université Laval et ceux de l'Université de Montréal ont entrepris un tel processus, afin d'emboîter le pas à leurs collègues déjà syndiqués de l'Université McGill (FNEEQ-CSN) et de l'Université du Québec à Montréal (Alliance de la fonction publique du Canada, CAFP-FTQ). C'est dans ce cadre que le regroupement entreprend une réflexion sur cette question. Tous les syndicats trouvent important que les étudiants salariés se syndiquent.

2.3 Forum sur l'enseignement universitaire

Les 13 et 14 avril 2005, la FNEEQ tient à Montréal un forum sur l'enseignement universitaire qui permet de faire une réflexion sur la place qu'occupe l'enseignement dans les universités, sur les modifications des conditions d'exercice au cours des dernières années et sur les actions à poser pour sortir du modèle traditionnel où la recherche est survalorisée. Chargés de cours et professeurs réfléchissent sur les impacts des mutations dans la relation pédagogique, la reconnaissance de la contribution des chargées et chargés de cours aux missions de l'université, la marginalisation de la mission enseignement au détriment de la mission recherche et les perspectives d'avenir pour l'enseignement universitaire.

Il ressort clairement de ces échanges que la recherche continue d'être survalorisée et qu'il sera essentiel que les deux groupes d'enseignants collaborent afin de donner à l'enseignement la place qui lui est due. Certaines expériences en pédagogie universitaire actuellement en cours devront se poursuivre et, surtout, être mises au jour afin que ces travaux soient connus et reconnus. Cette voie pourrait être celle par laquelle les chargées et chargés de cours seront réellement intégrés : la valorisation de l'enseignement dans les universités mènera nécessairement à la valorisation de ceux qui enseignent... Et ce, sans oublier le travail à faire sur le plan de la reconnaissance de l'expertise des chargés de cours dans des tâches autres que l'enseignement. Les participants à ce forum conviennent également de la nécessité d'une réflexion sur la place qu'occupent les chargés de cours chercheurs.

2.4 Suivi du bilan de la négociation

Lors des discussions portant sur le bilan de la négociation, les membres du regroupement s'entendent quant à la nécessité de faire certaines réflexions avant que ne s'enclenche le prochain

cycle de négociation. Ces réflexions sont à l'ordre du jour des réunions du trimestre d'automne 2005.

2.4.1 Appui financier de la FNEEQ

Les membres font part de questions concernant l'appui financier de la fédération lors des négociations. Ils souhaiteraient voir prises en considération certaines réalités comme la fluctuation du nombre de membres cotisants pendant une négociation, les nouveaux modèles de négociation, les multiples unités d'accréditation, la réalité des petits syndicats en région, les universités possédant plus d'un campus, etc. Après réflexion, il est convenu de transmettre une proposition à cet effet au comité exécutif de la fédération afin qu'il tienne compte de ces facteurs lors de la préparation des prévisions budgétaires 2006-2008 pour le fonds de négociation.

2.4.2 Règles de fonctionnement du regroupement

En 2002, les règles de fonctionnement du regroupement concernant le mode de prise de décision avaient été modifiées de façon expérimentale pour un an. Le regroupement n'avait pas donné suite à ce dossier, de sorte que les règles en vigueur depuis novembre 2003 étaient celles qui prévalaient avant la modification. Les syndicats réfléchissent donc à la pertinence de réintroduire les règles de 2002. Ils conviennent à l'unanimité en septembre 2005 que ces règles soient intégrées de manière définitive aux règles de fonctionnement du regroupement.

2.4.3 Échange d'information

La question de la circulation de l'information fut épineuse lors du dernier cycle de négociation. Même si tous s'entendent pour dire que la rapidité de cet échange de renseignements est un gage de succès, certains hésitent à divulguer des renseignements à des représentants d'autres syndicats avant que les membres de leur comité exécutif n'en soient informés. La composition du comité de stratégie est également mise en doute. Les syndicats conviennent que, malgré les efforts soutenus, l'échange de renseignements en période intensive de négociation a connu certaines failles qui ont pu nuire à l'image de solidarité. Après avoir débattu de la question, ils s'entendent pour corriger le tir et tenter d'être plus vigilants à cet égard dans le cycle de négociation qui s'amorce.

Par ailleurs, il est de plus en plus manifeste que la négociation au regroupement université doit être envisagée comme un processus continu, l'expérience des uns à la suite d'un règlement enrichissant celle des autres en cours de négociation ou en voie d'amorcer les pourparlers. C'est donc dire que le partage d'information devient impératif en tout temps.

2.4.4 Cadre stratégique

L'établissement d'un cadre stratégique pose encore une fois le problème de la conciliation entre les stratégies locales et la stratégie nationale. Compte tenu que les dates d'échéance des conventions varient, le cycle de négociation s'enclenche nécessairement localement. Les syndicats sont toutefois conscients de l'importance de mettre en commun leurs réflexions et leurs actions. La diligence dans les travaux des vice-présidences à la convention collective est donc très importante, puisque les demandes communes doivent être fixées pour établir la stratégie d'action.

2.5 Internationalisation de l'éducation et enseignement à distance

Le Québec n'échappe pas à la mondialisation de l'enseignement universitaire. Les universités québécoises adoptent, à une échelle moindre, des stratégies qui favorisent le recrutement d'étudiantes et d'étudiants étrangers, l'implantation de campus à l'étranger, le développement de la formation continue et à distance. Ces tendances pourraient favoriser la commercialisation de l'enseignement supérieur. La réflexion syndicale doit être faite dans le but de bien identifier les enjeux et de proposer de nouvelles avenues.

Ainsi, à l'hiver 2006, le regroupement a entrepris des réflexions concernant ces enjeux et plus particulièrement sur l'enseignement à distance.

3. VIE SYNDICALE

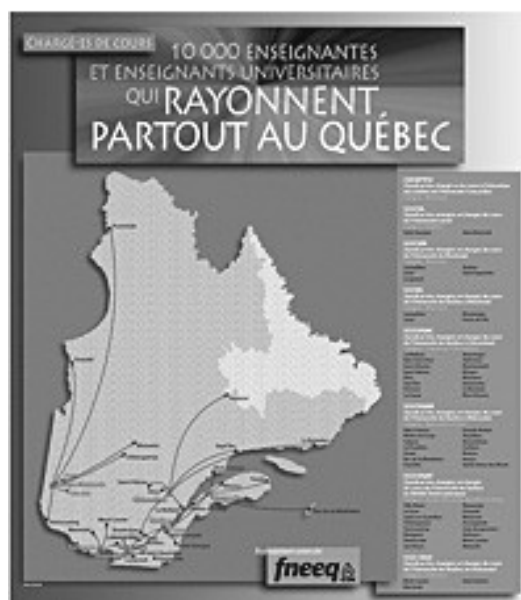
3.1 Activités des syndicats

En plus des discussions liées aux travaux du regroupement, les syndicats échangent régulièrement sur leurs activités locales. C'est ainsi que sont propagées des formules originales concernant notamment l'accueil des nouveaux membres ou les formations syndicales. C'est dans ce cadre également que circule l'information liée à la gestion des conventions collectives, aux instances syndicales et à la vie universitaire.

3.2 Journée nationale des chargés-es de cours

La *Journée nationale des chargés-es de cours* (22 novembre) a été signalée à chaque année.

Souligné dans le cadre de la négociation en 2003, plus modestement en 2004, l'événement a repris de l'ampleur en 2005. On a voulu ainsi signifier la présence des chargées et chargés de cours et leur concertation dès le début de la négociation regroupée. Sous le thème *Chargé-es de cours – 10 000 enseignants qui rayonnent partout au Québec*, une campagne de visibilité dans les médias ainsi que différentes activités sur les campus ont été organisées.



3.3 Sessions de formation

Des sessions de formation portant sur la négociation, l'information, la mobilisation de même que sur l'analyse des états financiers des établissements universitaires ont été offertes aux syndicats en préparation du cycle de négociation 2003-2004. La formation sur l'information et la mobilisation, remodelée à la lumière des observations et des commentaires des participants, a été à nouveau proposée à l'hiver 2006. La coordination prévoit également offrir en juin une formation portant sur la négociation et l'analyse financière.

4. ACTIVITÉS DES PARTENAIRES

Au sein de la plupart des universités, il existe des intersyndicales qui regroupent les associations étudiantes et les syndicats de l'ensemble des personnels de l'institution. Les syndicats de chargées et chargés de cours participent activement à ces réseaux. Sur le plan national, la coordination du regroupement poursuit également ce travail d'alliance avec les associations étudiantes et les syndicats d'enseignants, de professionnels et de soutien sur les plans québécois (Table des partenaires universitaires - TPU), canadien (Public Education Network/Réseau pour une éducation publique - PEN/REP) et nord-américain (*Coalition of Contingent Academic Labor - COCAL*).

4.1 Table des partenaires universitaires

La Table des partenaires universitaires (TPU) est un réseau qui permet aux partenaires universitaires d'échanger sur différents enjeux. Durant l'année 2004-2005, la TPU examine la possibilité de tenir un 2^e sommet universitaire. Trois membres du regroupement participent à ces réflexions. À l'hiver 2005, les partenaires tiennent à appuyer les grèves étudiantes.

Durant l'année 2005-2006, les travaux de la TPU se concentrent sur les enjeux entourant le financement des universités et plus spécifiquement sur les transferts fédéraux. Afin d'obtenir un meilleur financement de l'enseignement supérieur, diverses actions sont entreprises : publication de communiqués de presse communs, participation des partenaires à des conférences de presses et à des manifestations.

Lors de la grève étudiante du printemps 2005 et dernièrement lors des débats entourant les transferts fédéraux, des liens sont établis entre la TPU et la Coalition-cégeps.

4.2 Réseau pour une éducation publique

La coordination du regroupement participe aussi à un réseau qui cherche à défendre l'éducation publique au Canada. Le Réseau pour une éducation publique s'inquiète de la présence de plus en plus grande du privé à l'université. Dans ce contexte, l'évolution des négociations relatives à

L'Accord général sur le commerce et les services (AGCS) s'avère une préoccupation majeure. Le réseau cherche à sensibiliser le gouvernement canadien et ceux des provinces à la nécessité d'exclure l'éducation de ces négociations. C'est notamment de cette manière que le regroupement poursuit la bataille engagée par l'Internationale de l'Éducation à ce propos.

Plus récemment, le réseau a dégagé une position commune sur la question des transferts fédéraux. Une lettre ouverte rédigée et signée par toutes les organisations est produite. Pour la CSN, c'est Claudette Carbonneau, présidente, qui la signe. Cette lettre affirme qu'il est essentiel d'augmenter les transferts fédéraux d'au moins 4,9 milliards de dollars pour l'ensemble des provinces. *Cette somme, versée sous forme de transfert dédié pour l'éducation postsecondaire, sans autre condition pour le Québec, devrait l'être avec des modalités qui permettent aux provinces d'assumer pleinement leurs compétences et leurs responsabilités en matière d'éducation.* Cette position a été transmise aux différents ministres de l'Éducation du Canada.

4.3 *Coalition of Contingent Academic Labor (COCAL)*

Des membres du regroupement ont participé activement au COCAL V qui s'était tenu à Montréal en 2002.

En 2004, des membres du regroupement et du comité précarité, la coordination du regroupement et la présidence de la FNEEQ sont présents au COCAL VI à Chicago. Lors de la conférence, ces participants et participantes exposent les diverses luttes en cours : les grèves à l'UQO et à l'Université Laval, le déroulement des négociations regroupées et les perspectives de la fédération concernant la précarisation de l'emploi en enseignement supérieur au Québec.

5. NÉGOCIATION REGROUPEE 2005

Les travaux liés au nouveau cycle de négociation débutent dans les faits en mars 2005, avec la première rencontre des vice-présidences à la convention collective. Ces dernières se sont en effet réunies à trois reprises au printemps 2005 afin de faire le point sur les résultats du dernier cycle de négociation et d'aborder les perspectives pour le prochain cycle.

Parallèlement, le SCCCUM et le SCCCUQAC poursuivent des discussions dans le cadre d'une négociation continue et le SCCUQ prépare ses orientations, sa convention venant à échéance en décembre 2005.

Dès la rentrée d'automne, les travaux des vice-présidences reprennent avec comme objectif de cerner des pistes de solutions aux problèmes identifiés antérieurement. Un calendrier serré, tenant compte des besoins des syndicats en négociation, est établi. Les comptes rendus de ces discussions sont soumis au fur et à mesure au regroupement, à qui revient la décision de valider les orientations.

Le 11 novembre, les syndicats officialisent la négociation regroupée par la signature d'une entente de solidarité dans laquelle ils s'engagent à favoriser l'échange d'information afin d'élaborer conjointement des voies de solution pouvant constituer une plateforme de revendications.

Pendant ce temps, les collègues du SCCUQ négocient et obtiennent en décembre un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans. En décembre également, la négociation continue prend fin à l'UQAC et à l'Université de Montréal. Pour cette dernière, les membres du syndicat choisissent le mode traditionnel pour le prochain cycle de négociation dont la préparation s'amorce dès le trimestre d'hiver 2006, la date d'échéance de la convention étant le 31 août 2006. Le SCCUL prépare également au trimestre d'hiver la négociation de sa convention collective, qui échoit en mai 2006. Le STTTU, dont la convention est échue depuis décembre 2005, est lui aussi en mode préparation. Suivront les syndicats des Université du Québec à Chicoutimi, à Rimouski et en Outaouais, dont les contrats de travail se terminent en décembre 2006.

Malgré les disparités d'échéances, les syndicats s'entendent pour établir au plus tôt les demandes communes et préparer au printemps un plan d'action.

6. CONCLUSION : ENJEUX ET PERSPECTIVES

La négociation regroupée constituera sans nul doute le principal axe de travail du regroupement au cours des prochains mois. La mise en œuvre d'un cadre stratégique suivra l'établissement des demandes communes et la concertation s'avèrera encore une fois essentielle afin d'adapter en continu la stratégie nationale aux tables locales. Le regroupement doit garder à l'esprit que ses orientations et ses actions doivent soutenir en tout temps les choix locaux.

Par ailleurs, le regroupement poursuivra ses efforts de visibilité pour faire reconnaître le travail des chargées et chargés de cours, comme il le fait depuis maintenant plus de 25 ans. Cette question demeure actuelle dans la mesure où elle s'inscrit dans un contexte où la valorisation de la mission enseignement des universités est à l'ordre de jour et où les chargées et chargés de cours oeuvrent de plus en plus à diverses tâches, qui débordent du cadre strict de l'enseignement. En outre, les chargées et chargés de cours sont directement concernés par les mutations qui s'opèrent dans les universités, notamment la gestion centrée sur l'approche client, qui entraîne des modifications dans la relation pédagogique, la formation continue, la formation à distance. En conséquence, il sera important que le corpus recueilli pour l'enquête ministérielle soit traité afin de rendre disponibles le plus tôt possible des données à jour.

Le dossier de la stabilisation de l'emploi constituera également une préoccupation importante au cours du prochain mandat. En plus de suivre l'évolution de la situation dans les universités où on a opté pour un statut particulier, le regroupement devra réfléchir à d'autres moyens de stabilisation. Il

devra examiner (ou réexaminer...) entre autres les questions d'attribution annuelle, de durée du lien d'emploi et celle, fort complexe, des exigences de qualification pour l'enseignement.

De plus, les universités québécoises n'échappent pas aux enjeux liés à la mondialisation de l'éducation. En effet, le recrutement d'étudiants étrangers, la formation à distance et la formation transfrontalière font partie à plus ou moins grande échelle des projets de développement des institutions. Les syndicats devront donc demeurer vigilants, afin de préserver leurs acquis et d'éviter l'effritement de leur certificat d'accréditation.

Des efforts devront également être consentis pour poursuivre la réflexion sur l'épineux problème de la santé mentale au travail. Les chargées et chargés de cours vivent des pressions de plus en plus fortes liées à la performance, aux évaluations répétitives, parfois même au harcèlement psychologique, et ce, sur fond de *précarité permanente*. L'enquête sur la santé mentale des chargés de cours, qui a été quelque peu délaissée, devra donc être réactivée et les syndicats auront pour mission de sensibiliser leurs membres à ce propos.

En guise de conclusion, on peut se poser la question suivante : la *profession* de chargé de cours universitaire a-t-elle évolué au cours des dernières années? Certains affirmeront spontanément que oui, notamment en ce qui a trait à la reconnaissance de ce groupe d'enseignants tant sur le plan des conditions de travail que dans la vie universitaire. D'autres diront qu'on ne peut répondre réellement à cette question sans données quantitatives, d'où l'importance de l'enquête ministérielle. Tous s'entendent cependant pour dire que des gains appréciables ont été faits lors des derniers cycles de négociation et qu'il faut poursuivre les efforts pour faire valoir l'importance du rôle joué par les chargées et chargés de cours dans les institutions.

Bref, les défis ne manquent pas et il revient au regroupement d'établir ses priorités et de trouver la souplesse nécessaire pour adapter ses travaux aux exigences de la conjoncture en continuelle mouvance, tout en gardant le cap sur ses objectifs.